

**Braccio, Nadia**

---

**De:** Richard Breault [breault52@videotron.ca]  
**Envoyé:** 13 avril 2014 15:02  
**À:** Greffe  
**Objet:** à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

S.V.P. veuillez verser ce document au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Bonjour,

Je suis moins qu'enchanté qu'Hydro-Québec m'impose ses compteurs intelligents qui sont plus que susceptibles d'être néfastes pour la santé.

Informations cachées, faussées et augmentations des frais d'utilisation du service ne sont pas des moyens transparents et respectueux pour permettre à la population à faible et moyen revenus de pouvoir faire un choix selon ses convictions.

C'est plutôt en se servant d'une tactique de dissuasion et qui est presque de la menace, qu'Hydro-Québec force la population à accepter, contre son choix, ces compteurs potentiellement dangereux pour la santé.

Si notre désir est de vivre et s'épanouir dans un environnement sain, et surtout laisser à nos enfants et aux générations à venir un environnement non pollué, on devrait être en mesure de faire valoir nos droits les plus fondamentaux sans avoir à être pénalisés.

Il y a trois compteurs groupés sur mon immeuble de logement coopératif, deux de ces compteurs sont analogiques (à roulettes) et un Itron C1SR que je désire faire remplacer par un compteur analogique non polluant à cause de mon problème d'accouphènes sévère. Mais, à cause des moyens de pression qu'Hydro-Québec utilise afin d'implanter leur nouveaux compteurs, c'est extrêmement difficile d'avoir le refus unanime de tous les locataires à l'installation de ces compteurs polluants sur un immeuble à plusieurs logements et où les compteurs sont groupés. C'est donc très difficile et coûteux de résister aux méthodes employées par Hydro-Québec pour implanter ses nouveaux compteurs intelligents.

Il est indéniable que de nombreux spécialistes des ondes électromagnétiques émettent actuellement de sérieux doutes quant aux effets néfastes des radio-fréquences envers la santé et ceci vaut particulièrement pour celles émises par les compteurs intelligents du type qu'Hydro-Québec déploient actuellement sur notre territoire.

En conséquence, il est inconcevable qu'une société d'État comme Hydro-Québec ainsi que le gouvernement du Québec imposent à ses propres concitoyens et actionnaires, qui désirent protéger leur santé et appliquer le principe de précaution, une pénalité financière annuelle. Cela va contre toute bonne logique et bon sens. Il est incompréhensible que là où 6 relevés de compteurs par année suffisaient auparavant, on nous impose maintenant plusieurs relevés par jour avec une technologie dont les effets sur la santé sont très mal connus.

Je ne suis pas prêt à continuer à mettre potentiellement ma santé en jeu avec l'installation de compteurs intelligents chez moi et mes voisins. Et je le répète, je trouve aberrant de payer à mon propre gouvernement, qui devrait être là pour protéger ma santé et mes droits, des frais pour le faire.

Hydro-Québec est une société d'État dont le mandat est de gérer une ressource naturelle qui appartient à la collectivité. je pense qu'Hydro-Québec a perdu de vue son mandat et se comporte plutôt comme une compagnie privée dont l'unique but est de faire des profits.

Nous exigeons donc de pouvoir garder nos compteurs mécaniques ou l'équivalent sans aucun frais supplémentaires, en aucun temps maintenant et à l'avenir. Il y a des limites à se faire exploiter par sa propre société d'État dont on est co-propriétaires.

Je demande donc à la Régie de l'Énergie d'obliger Hydro-Québec à suspendre son projet de compteurs intelligents.

Merci

Richard Breault

252, 4ième avenue

Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc

J2X-1W7